



Des gardes pérennes pour un retour
à l'emploi des parents précaires.



Atout
SOLEIL



Contact :
domavip@gribouilli.fr
[Site internet Parents](#)
[Site internet Prescripteurs](#)

Le projet

DOMAVIP qu'est-ce que c'est ?

DOMAVIP est un programme permettant de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation de précarité.

En effet, pour un public précaire, le frein de la garde d'enfant est récurrent lors de la recherche d'un emploi et empêche souvent une prise de poste vers un emploi stable et sécurisant.

Les besoins des familles précaires sont l'accès aux places d'accueil, la flexibilité (durée courte ou alternance de planning, horaires décalés) et le financement. En adaptant la garde à domicile, mode d'accueil le plus flexible, **DOMAVIP** propose une solution innovante et simple d'accès favorisant doublement l'emploi :

→ En premier lieu, les familles précaires éloignées de l'emploi, qui ont besoin d'un mode de garde flexible, afin de suivre une formation ou un parcours d'insertion.

→ Et en deuxième lieu, les gardes d'enfants en recherche de complément de revenus et d'emplois décents dans un secteur du "care" fortement précarisant.

L'histoire de DOMAVIP

Gribouilli est l'association professionnelle des gardes d'enfant franciliennes visant à professionnaliser et valoriser la petite enfance.

Dans le cadre de l'étude de sa communauté professionnelle, exclusivement féminine, **le constat a été fait que sur les plus de 1000 membres, la grande majorité avait durablement interrompu leur activité pour éduquer leurs jeunes enfants faute de trouver et pouvoir financer un mode d'accueil.**

Cette réalité touche plus généralement les familles précaires : seulement 3% des familles bénéficiant des minimas sociaux font appel à des services de garde et 37% des mères éloignées de l'emploi se déclarent limitées dans leur recherche d'emploi par un problème de garde (DREES, 2014).

Depuis 2018, Gribouilli promeut une petite enfance plus inclusive et égalitaire pour toutes les familles précaires. Domavip participe ainsi à 4 objectifs de développement durable de l'ONU, en favorisant l'accès à l'éducation et à l'emploi, en luttant contre les inégalités sociales et en participant à l'égalité femme homme.

DOMAVIP vient en complément des modes d'accueil du territoire en permettant l'intervention de gardes d'enfant au domicile, en particulier lors des besoins ponctuels, urgents ou en horaires décalés.

Les objectifs

- 1. Permettre l'accueil des enfants des familles précaires**
- 2. Favoriser le retour à l'emploi des parents précaires**
- 3. Offrir des compléments d'heures solidaires aux Gardes d'enfants**

Le public

Les parents précaires

avec des jeunes enfants
en Ile-de-France

Parcours en **insertion professionnelle**
ou **Intérim**
ou **période d'essai**

+

Accès à Domavip

=

Enfants plus épanouis
Projet pédagogique
Accès aux droits
Autonomisation
Conciliation des temps de vie



Les Gardes d'enfants

professionnelles
expérimentées d'IDF

Accès aux
programmes de professionnalisation
de Gribouilli

+

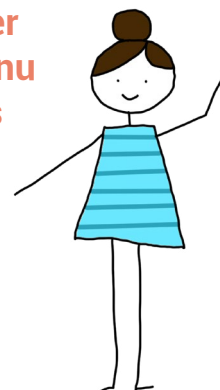
Plan Pauvreté "**Ambition, Enfance, Égalité**"

+

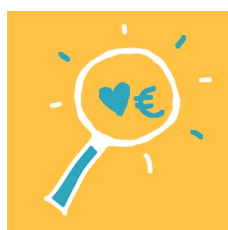
Emploi **DOMAVIP**

=

Engagement solidaire
Valorisation du métier
Compléments de revenu
Pratiques inclusives



Le dispositif DOMAVIP



INFOS*

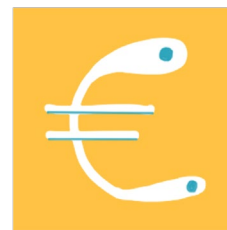
Ateliers
Informations personnalisées
Conseils
Soutien aux démarches

* en complément de l'accompagnement du
travailleur social



GARDES :

Gardes pérennes
Gardes de transition
Remplacements et continuité
Régularisation de gardes
informelles

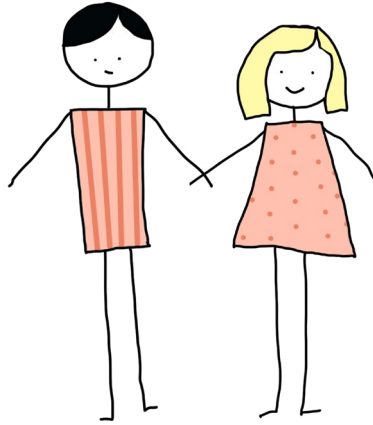


FONDS :

Avances de trésorerie
Aide spéciale "Domavip"
Cofinancement du prescripteur
Devis au cas par cas

Le fonctionnement

Réseau Prescripteurs
Privés et publics
Familles précaires



Diagnostic

informations personnelles parents



Financement

si besoin

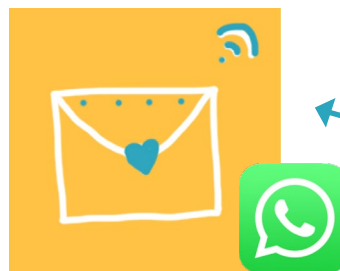


Mise en Contact

Garde à domicile ou autre



Suivi



Le parent s'engage à réserver un temps hebdomadaire, à suivre les bonnes pratiques et à transmettre toutes informations utiles.

Accompagnement et aide personnalisée

Le parent doit respecter les droits et devoirs de l'utilisateur vis-à-vis des professionnels de la garde d'enfants ou de l'éducation.

Comment Domavip vous aide t'il ?

Guide pour l'accompagnement socio professionnel

Les différentes dimensions de la garde d'enfant

Parentalité

Conciliation des temps
de vie

Financement

Mobilité

Horaires décalés

Accès au droit

Droit du travail

BEAUCOUP D'ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

LIEN ENTRE GARDE D'ENFANTS ET EMPLOIS

→ Peu de solutions accessibles et fortes disparités ←
→ Peu d'outils pour les conseillers d'insertion, travailleurs sociaux ←

+

Parents sans emploi pas prioritaire pour accueils collectifs
ou assistantes maternelles

=

Difficulté pour les parents à trouver un emploi



**SOLUTION TRANSITOIRE :
GARDE À DOMICILE**

Domavip permet :

UN ACCOMPAGNEMENT AVEC :

Connaissance du secteur

Réseau de Pros

Financement

Aide relation employeur-employé

Sécurité

Aide administrative

DOMAVIP permet donc de proposer une solution transitoire aux parents en difficulté, le temps de mettre à jours les dossier administratifs pour des accueils plus accessibles.

La Coopérative Garde d'enfants sans frontières permettra au parents de ne pas être employeur, simplifiant encore les démarches administratives.

La procédure

VOUS ÊTES PRESCRIPTEUR PARTENAIRE ?

ORIENTEZ VOTRE BÉNÉFICIAIRE EN TOUTE SIMPLICITÉ.

- 1. Validez l'éligibilité du bénéficiaire** qui doit cumuler les conditions suivantes :
 - personne inscrite à votre accompagnement socio-professionnel,
 - parent d'au moins un jeune enfant (0-5 ans) sans solution adéquate pour réussir le retour ou maintien en emploi à moyen terme,
 - en situation de précarité.
- 2. Effectuez la présentation du dispositif Domavip** au bénéficiaire éligible à partir de ce document.

En cas d'accord des conditions, remplissez le formulaire en cliquant [ici](#), consignez ses coordonnées, son projet professionnel et son besoin de garde prévisionnel ou réel. Vous pourrez également communiquer vos coordonnées et vos attentes vis-à-vis de cet accompagnement conjoint. Vous recevez alors un accusé de réception par mail.
- 3. Sous 7 jours, Gribouilli planifie un entretien diagnostic** avec le bénéficiaire. Un mail de sollicitation peut vous être adressé au besoin afin d'étayer le projet de garde.

L'orientation préalable du bénéficiaire et la validation du projet sont préalables à la mise en place de toute action, en particulier dans la mise en place d'un mode de garde à domicile d'urgence.

VOUS AVEZ ORIENTÉ UN BÉNÉFICIAIRE ?

SUIVEZ L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE DOMAVIP

- 1.** Suite à la validation du plan d'actions du bénéficiaire et de la mission de Gribouilli, un **mail de confirmation vous est adressé avec le projet de garde**, les rôles de chaque partie et un lien de suivi propre à votre organisation.
- 2.** Gribouilli met à jour les solutions, notamment à titre préventif, mises en place sur le fichier de votre organisation.

Avec le **lien de suivi**, prenez connaissance des actions mises en place par Gribouilli tout le long de votre accompagnement pour un alignement des actions respectives. **Le bénéficiaire reste le premier interlocuteur du dispositif**, il est essentiel qu'il soit l'unique personne à nous communiquer les changements de situation via les canaux convenus. Vous pouvez appuyer sa démarche en fournissant des justificatifs ou un mémo.
- 3. Toute réalisation du projet de garde vous est communiqué par mail.** Tout changement important du projet également.

En cas de difficulté majeure dans l'avancée du projet de garde, nous vous informons et vous proposons un temps d'échange par mail.